

FORMULAIRE DE DEMANDE D'UN MOUILLAGE ANNUEL

Renseignements relatifs au demandeur :

NOM :	PRENOM :
ADRESSE PRINCIPALE :	
.....	
☎ :	
✉ :	
ADRESSE SECONDAIRE :	
.....	

Renseignements relatifs au bateau : Possédez-vous un bateau ? oui – non, si non : le souhait du bateau :

Si oui :

NOM DU BATEAU :
TYPE :
CONSTRUCTEUR / MODELE :
N° de SERIE :
ANNEE de CONSTRUCTION :
LONGUEUR HORS TOUT : m (y compris balcons, bout-dehors, z-drive, régulateurs, gouvernails....)
LARGEUR HORS TOUT :m
TIRANT D'EAU :m
POIDS :t
IMMATRICULATION :
MARQUE du MOTEUR : PUISSANCE du MOTEUR : CV
ASSURANCE : POLICE :

Engagements du demandeur : Tous les ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de chaque année, et sans rappel de la Mairie, vous devez nous adresser un courrier de renouvellement de votre inscription sur la liste d'attente en recommandé avec avis de réception sous peine d'être radié au 1^{er} janvier de l'année suivante (art. 8 du règlement d'exploitation). De plus, je m'engage à informer le service des mouillages de toute modification pouvant survenir ultérieurement.

Date :

Date :

Signature :

Visa du service

Joindre à ce formulaire : - une copie de l'acte de navigation ou carte de circulation
- l'attestation d'assurance du bateau

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé avec pour seule utilisation la gestion des dossiers usagers en lien avec les activités maritime. Les données collectées sont traitées par les services municipaux habilités et conservées dans le cadre d'une durée réglementaire. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune : dpo@lebono.fr. Si vous estimez, après avoir contacté la commune, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.